

Criminalité en 2018 au Togo :

**211 faits  
criminels,  
56 morts** P5



LE

Recomposition de la Cour constitutionnelle :  
Vers une bataille pour le contrôle  
de la plus haute cour en matière  
constitutionnelle P3



# LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0377 du Mercredi 08 Août 2018 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

## Inch'Allah... ces fous seront démasqués

Dans un contexte où les religions sont parfois perçues comme vectrices de clivages sociaux voire des conflits, il s'avère tout simplement abominable et diabolique que certains pour des raisons qui n'ont rien de religieux, imaginent des projets sordides pour assouvir leur ambition.

Trois mosquées profanées et incendiées à Lomé, c'est tout simplement inimaginable et inconcevable dans un pays laïc comme le Togo où la cohabitation entre les religions est une réalité depuis belle lurette. Le Togo ne sera jamais la Somalie une spécificité africaine dans les conflits religieux ou le Nigéria où les litiges entre musulmans et chrétiens font beaucoup de victimes.

Dans le cas d'espèce, les pyromanes n'ont aucun lien avec la religion même s'il leur arrivait d'en revendiquer une. Ils exploitent juste un canal pour replonger le pays dans le chaos. La lueur d'espoir créée par la feuille de route de la CEDEAO n'est pas de nature à susciter l'enthousiasme chez tout le monde. Ils font feu de tout bois pour maintenir le statu quo. Brûler les mosquées constitue pour eux un acte de désespoir...

Le sot projet qui consiste à dresser la communauté musulmane contre les autres communautés religieuses sœurs ou contre l'autorité. Ce projet maléfique ne prospérera pas sur la terre de nos aïeux. Guerres de religion ou conflits politiques, la police et la gendarmerie sont aux trousse des chenapans. Ils seront rattrapés Inch'Allah...

*Le Directeur de Publication*

## Profanation des mosquées :



**Qui veut opposer la communauté  
musulmane aux autres  
communautés religieuses ?** P.7

CHRONIQUE POLITIQUE

P3&4

Mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO :

**Se concentrer  
sur l'essentiel**

## Parole aux citoyens

**E**n lieu et place de la rubrique micro à l'envers, rubrique dans laquelle nous donnons la parole aux confrères sur un sujet d'actualité, votre journal vous propose désormais la réaction des citoyens toujours sur un sujet.

### ATSOU, MECANOGRAPHE DE FORMATION

Les facilitateurs ne veulent pas dépouiller le pouvoir et le mettre à nu vis-à-vis de l'opinion régionale et internationale. Ce qui est d'ailleurs très éloquent, très intelligent et très brillant. Les Togolais doivent comprendre cela et aussi savoir que ce n'est que le début du commencement.

Laissez le pouvoir se réjouir avec leurs champagnes, leur Vodka, leur whisky et leur vin. Ce qui est sûr est que la diaspora et la société civile ne céderont plus à ce genre de magouille. Tous les yeux sont braqués sur la feuille de route pour le dénouement des faits accomplis. La CEDEAO a les copies aussi dans leurs verrouilles. Ils feront une erreur de ne pas suivre les recommandations.

L'an 2020 est encore loin tout peut encore changer. La C14 et la diaspora ne dormiront pas jusqu'à ce que la suite soit accomplie. Autrement dit, le Togo marche vers une crise que tout le monde regrettera à cause de leur incompétence, leur incapacité, leur tricherie et leur drible d'hypocrisie, menteurs, gourmands et de mauvaise foi et mauvaise conscience humaine. Rien n'est fait, le gros boulot est en cours. Les Togolais doivent savoir que le tronçon du régime Unir est en grosso modo enfoncé et renforcé en profondeur pour 50 ans de règne de terreur, d'intimidation, de soumission, et de défaillance politique. Nous tous, Togolais et Togolaises avons tous contribué à ce pouvoir de mauvaise foi et à défaut national suivi de grandiose ignorance en idiotie populaire et avec acclamation populaire. Nul ne peut espérer de le déraciner en une année ou encore deux ans !

Que leur lendemain leur porte conseil de bonne conscience, de l'humilité et le pouvoir de sagesse, de vérité et de réconciliation nationale à travers cet effort minutieux mais gigantesque de la CEDEAO. Sinon, un ventre affamé n'a plus d'oreilles ! Le Togo peut toujours glisser dans un chaos catastrophique qui n'épargnera personne dans la région Ouest-africaine, surtout le Ghana et le Nigeria. La CEDEAO doit prendre toutes mesures et précautions pour éviter le pire à venir. A bon entendeur salut !

Vive le Togo! Vive la diaspora Togolaise! Vive la société civile pour leur engagement solennel et patriotique.

### INNOCENT, JURISTE DE FORMATION À LOMÉ

La CEDEAO a très bien satisfait toutes les demandes de l'opposition, à savoir: la non candidature de Faure Gnassingbé par le point 42. b.: "la limitation à deux, du nombre de mandats présidentiels". Cette recommandation est lourde et symbolique pour l'espace CEDEAO. Ceux qui gesticulent ne comprennent rien, soit du droit, soit de la politique. Le vote de la diaspora au point 44. b. Même s'il est écrit : "la possibilité pour les Togolais vivant à l'étranger de voter..." On n'a pas dit "dans la mesure du possible". Possibilité = qualité de ce qui est possible; le contraire est la mauvaise foi, donc sanctionnable ou constituera un malus pour l'autre partie. Le déverrouillage des institutions par le point 42. c. et d. et le reste du texte de la cedeao. Demandez-vous pourquoi cet encadrement régional draconien de la cedeao, plutôt que rien du tout.

Faure Gnassingbé sort définitivement affaibli par ces recommandations que les juristes doivent expliquer simplement au peuple. Ce peuple est à mobiliser pour le 20 décembre, jour probable du décès du régime. Tout le reste des commentaires n'est que spéculation. Ce sont les sages jurisconsultes (les présidents du Ghana et de la Guinée) qui ont écrit cette solution politique comportant, d'ailleurs un comité de suivi qui n'est pas rien. Que voulez-vous encore?

La C14 est en réalité vainqueur le 31 juillet dernier. On n'a pas besoin qu'on dise que Faure Gnassingbé ne doit pas se présenter en 2020; certes pour le peuple, c'est clair et il descendra dans les rues pour jubiler. Ça sera contre-productif. Les sommets internationaux ne sont pas faits pour humilier un président. Mais par interprétation des recommandations, Faure Gnassingbé est puissance interdit de se présenter. D'autres actes suivront dans ce sens, soit bilatéralement, soit multilatéralement.

### JACQUES, JOURNALISTE DANS UNE PRESSE ÉCRITE PRIVÉE.

Depuis vendredi, après la désillusion des recommandations de la CEDEAO au sens de la C14, les rejets s'illustrent de nouveau avec cette histoire de communiqué falsifié. C'est tout ce qu'ils ont trouvé à dire. Certainement que c'est l'une des dernières branches à laquelle ils s'accrochent tous. La CEDEAO est en train de gérer la crise togolaise de la plus belle manière, tout ce que cette opposition veut, elle l'a eu, elle veut quoi encore ? elle appelle quoi insuffisance ? C'est la CEDEAO qui choisit les candidats aux élections dans les pays ? Non si vraiment elle tient vraiment à ce peuple, elle doit oublier ces petits calculs politiciens. ■

## Pharmacies de garde à Lomé

### Semaine du 06/08/2018 au 13/08/2018

- BON PASTEUR\*** 38, Av. Libération 22 21 13 67  
**BOULEVARD\*** Bd. Du 13 Janv. Doulassamé 22 21 65 49  
**AMESSIAME-BE\*** Marché de Bè 96 32 97 60  
**OLIVIERS\*** Bd. Houphet Boigny 22 27 04 34  
**ESPERANCE\*** Av FJ. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo) 22 21 01 28  
**LIBERATION\*** Avenue Libération prolongée 22 22 25 25  
**BON SECOURS\*** Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca 22 45 76 74  
**ROBERTSON\*** Après la Lagune de Nyékonakpoé (TOGBATO) 22 22 28 41  
**N.D. DE LA TRINITE\*** Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco 22 21 27 80  
**GBEZE\*** Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61  
**UNIVERS - SANTE\*** Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43  
**AEROPORT\*** Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22  
**INTERNATIONALE\*** Sise Marché de Hedzranawoe "Asiye", Boulevard du Haho 22 26 89 94  
**RAOUDHA\*** Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000 22 61 39 39  
**SANTA MADONNA\*** Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse 70 01 03 03  
**MISERICORDE\*** BE-KPOTA 23 38 47 62  
**LE PROGRES\*** Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar 22 35 86 55  
**BETHEL\*** Rte d'Adidogomé 22 25 23 70  
**DES ECOLES\*** Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé 22 51 75 75  
**HOSANNA\*** Carrefour Sagbado-Adidogomé. Axe Sémékonawo 92 53 50 00  
**BETANIA\*** Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11  
**MILLENAIRE\*** Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31  
**MATHILDA\*** Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34  
**LE SHADAI\*** Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25  
**DIEUDONNE\*** Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou 70 44 84 59  
**EL-SHAMMAH\*** Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes 70 43 25 85  
**NABINE\*** Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26  
**AGOE-NYIVE\*** A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé 22 25 83 38  
**DIVINA GRACIA\*** Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) 93 83 91 00  
**CHARITE\*** A côté du CEG d'Agoè-Nyivé 22 25 12 60  
**LA MAIN DE DIEU\*** Sise à AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée) 93 40 21 21  
**ABRAHAM\*** goè-Logopé Kossigan 22 50 10 00  
**HYGEA\*** Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukope (Baguida) 99 27 36 36  
**LE DESTIN A\*** côté de l'Agence ECOBANK de Baguida 70 41 15 41

*Prompt Rétablissement*

**LE LIBÉRAL, c'est tous les  
lundis et mercredis chez  
votre marchand de journaux**

# Recomposition de la Cour constitutionnelle : Vers une bataille pour le contrôle de la plus haute cour en matière constitutionnelle

**P**armi les recommandations élaborées par la CEDEAO figure la reconstitution de la Cour constitutionnelle. Que faut-il entendre par reconstitution de la Cour constitutionnelle. Que va-t-il se passer ? Nous vous proposons un zoom sur cette institution dont la cote de popularité n'augmente qu'en période électorale.

Conseil constitutionnel en France et au Sénégal, le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe en Allemagne, la cour constitutionnelle au Togo est la plus haute juridiction de l'Etat en matière constitutionnelle. Son rôle est de vérifier la conformité des lois par rapport à la constitution.

Au Togo, la constitution togolaise de la IV<sup>e</sup> République dit que la Cour constitutionnelle est juge de la constitutionnalité de la loi et elle garantit les droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques. Autre rôle attribué à la cour constitutionnelle, c'est la régulation du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics. Contrairement à d'autres pays, au Togo, la cour constitutionnelle a un mandat limité. Il est de 7 ans renouvelable. Très peu médiatisée, les projecteurs ne s'allument sur la cour constitutionnelle qu'en



période électorale. Il lui revient de valider définitivement les résultats d'une élection. Après la proclamation provisoire des résultats des élections par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) la Cour constitutionnelle après analyse des résultats conformément à la loi, valide ceux-ci. Les candidats peuvent également introduire des requêtes auprès de la Cour qui vide ce qu'on appelle le contentieux électoral.

Au Togo, 9 juges composent la Cour constitutionnelle à raison de 03 désignés par le

président de la République dont un en raison de ses compétences juridiques. L'Assemblée nationale à la majorité des 2/3 de ses membres élit 03 choisis en dehors des députés mais avec l'assurance que l'un des trois doit être choisi pour ses compétences juridiques. La constitution prévoit que le sénat élit les 03 autres membres dans des conditions identiques à celles de l'Assemblée nationale.

En l'absence du Sénat, les trois autres juges sont élus par l'Assemblée nationale ce qui fait au total six membres élus par l'Assemblée

nationale. Mais la constitution précise que le Président de la cour constitutionnelle est nommé par le Président de la République pour un mandat de 7 ans sa voix est prépondérante en cas de partage précise toujours l'article 101 de notre constitution.

La loi a pris des mesures pour permettre à la Cour d'agir en toute liberté. Les membres ainsi ne peuvent en aucun cas faire objet de poursuite judiciaire pendant la durée de leur mandat sauf en cas de flagrant délit.

## De la reconstitution de la Cour constitutionnelle

La feuille de route de la CEDEAO rendue publique le 31 juillet dernier a listé dans ses multiples recommandations la reconstitution de la Cour constitutionnelle. Cette recommandation portée par l'opposition pourra trouver satisfaction avec la prochaine mise en œuvre de la feuille de route. On pourra se poser la question sur ce

qui va se passer exactement. Le nombre de juge va-t-il augmenter ou revu à la baisse?

Aujourd'hui, le chef de l'Etat nomme 3 juges conformément à la constitution alors que faute du Sénat, les six autres membres sont élus par l'Assemblée nationale. Il est certain que l'enjeu de cette reconstitution va se jouer au niveau de la nomination du Président de la Cour constitutionnelle, une prérogative du Président de la République.

Va-t-on arracher au chef de l'Etat cette prérogative ? Un bras de fer s'annonce entre le pouvoir et l'opposition. Même si on peut envisager une élection du président de la Cour constitutionnelle par ses pairs comme à la HAAC, l'opposition qui rêve de prendre le contrôle de la plus haute Cour en matière constitutionnelle pour des raisons électorales, devrait d'abord s'assurer d'une majorité qualifiée à l'Assemblée nationale qui fournit le plus gros lot de juges devant siéger à la cour constitutionnelle.■

P. Fabrice

Chronique politique / Mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO :

## Se concentrer sur l'essentiel

**A**vec la feuille de route de la CEDEAO, la classe politique devra se concentrer sur l'essentiel pour faire avancer la démocratie togolaise. En ligne de mire, les législatives du 22 décembre, première et importante étape qui, en fin de compte devra redistribuer les rôles sur l'échiquier politique national.

### La priorité

L'organisation des prochaines élections législatives devrait être la priorité de tous en ce moment, aussi bien dans les états-majors des partis politiques que dans les organes chargés d'organiser et assurer le bon déroulement de ces élections.

Tout le monde est à l'œuvre, les législatives pourront se tenir à la date fixée. Améliorer le cadre électoral, chose évidente, incombe à l'Assemblée Nationale, et les députés actuels s'apprêtent à achever les tâches nécessaires avant les prochaines échéances. L'opposition qui a sollicité la suspension des travaux à la

CENI devrait reprendre sa place au sein de cet organe technique, pendant que la reconstitution de la Cour constitutionnelles s'opère.

A priori, rien ne devrait faire du croc-en-jambe à l'appareil électoral. Cela va de l'intérêt de tous que ces élections législatives se déroulent à bonne date comme fixée, pour

permettre au gouvernement de s'atteler à d'autres urgences dans la vie de la nation. Le délai étant très court, chacun pour sa part devra se concentrer à préparer les élections.

Dans ce contexte, il serait inopportun de demander qu'on fasse toutes les réformes avant d'aller aux législatives. Cette tentation pourrait venir de l'opposition, qui a coutume de faire montre d'impréparation ou de

préparation bâclée des élections, pour crier aux fraudes, à la fin des scrutins.

Sur le terrain, on voit en tout cas le parti au pouvoir, l'UNIR de Faure Gnassingbé, qui multiplie des initiatives pour mobiliser les électeurs. L'opposition en est consciente et par la voie de son chef de file a eu à appeler les siens à s'atteler aux préparatifs des législatives ; c'était en juin dernier après la rencontre avec les facilitateurs du dialogue.

Suite à la page 4

Sommet CEDEAO – CEEAC :

# L'ONU salue l'initiative

**C**était inédit et très attendu. Et il s'est déroulé avec des résultats et des engagements qui comblent les attentes. Le sommet Conjoint CEDEAO – CEEAC qui s'est déroulé à Lomé, la capitale togolaise, reçoit à présent des lauriers de par le monde entier. Cette fois-ci, c'est le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies qui, dans une déclaration, apprécie l'initiative prise par le président Faure Gnassingbé et se dit satisfait de la Déclaration de Lomé dont le contenu démontre l'engagement des 26 pays de l'Afrique centrale et de l'ouest.



Antonio Guterres,  
SG de l'ONU

Selon le Porte-parole de M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, « le Secrétaire général salue les régions d'Afrique centrale et de l'Ouest pour le succès du Sommet conjoint de la Communauté économique

des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent qui s'est déroulé, le 30 juillet, à Lomé, au Togo.

Et à l'Onu d'exprimer toute sa satisfaction. « Le Secrétaire général accueille avec satisfaction l'engagement renouvelé des États membres de la CEEAC

et de la CEDEAO à renforcer la coopération sur les défis majeurs de la paix et de la sécurité, et il est particulièrement encouragé par la décision de signer un accord de coopération pénale avant la fin de l'année 2018 et de créer un comité ministériel chargé de suivre la mise en œuvre des décisions du Sommet », indique le communiqué de l'ONU.

En dehors du contenu de la déclaration de Lomé, les

Nations unies approuvent le système de rencontres biennales décidé par les Chefs d'Etat des deux sous-régions.

Mieux, la décision des Chefs d'Etat de tenir des consultations en marge du sommet ordinaire de l'Union africaine en janvier prochain est très appréciée.

Toutes choses qui confirment encore l'opportunité et la pertinence de ce sommet qui, durant la journée du 30 juillet dernier, a drainé vers Lomé 26 délégations présidentielles. L'ONU s'engage à soutenir fortement la mise en œuvre des décisions pour une atteinte sans faille des objectifs.■

Chronique politique / Mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO :

## Se concentrer sur l'essentiel

Suite de la page 3

Une précampagne que rien n'interdit d'ailleurs, mais l'engagement n'est pas le même d'un camp à l'autre.

Du côté de l'UNIR, il est vivant, vivace, enthousiaste et draine de nombreuses foules que ce soit en périphérie de Lomé et à l'intérieur du pays, la précampagne est timide du côté de la C14 ; car après avoir perdu le temps dans des futilités illusives, on cherche des repères pour savoir s'il faut y aller en front commun ou chacun de son côté. Ce qui risque d'impacter négativement le score des formations politiques de ce regroupement.

### Les enjeux

Si l'Union pour la République (UNIR) s'efforce d'essayer ses idéaux partout sur toute l'étendue du territoire, c'est parce que, ce parti qui regroupe des politiciens très expérimentés, prend la



Actholi Aklesso (UNIR)

mesure et la portée des législatives dans une démocratie. Mais l'opposition qui a souvent opéré sans programme réaliste ni attractif devra présenter des candidats de poids, denrées de plus en plus rares au sein de l'opposition togolaise.

C'est en cela que se situent tous les enjeux des prochaines législatives. L'emportera celui qui présente des candidats sérieux, capables de faire profiter les populations des bienfaits de la décentralisation, dont le

processus a été enclenché en 2016. C'est dire donc que les futurs députés auront la lourde charge d'impacter l'élection des maires pour le compte de leurs partis aux municipales qui semblent imminentes. Bref, ces élections législatives permettront de redistribuer les cartes dans la classe politique togolaise. Tout dépendra du score de chaque parti. Si la majorité envisage de conserver sa position, l'opposition elle tentera de la lui reprendre. Mais ce sera âpre.

Mais c'est surtout au sein de



Des leaders de la C14 (Opposition)

l'opposition que les joutes seront plus rudes. Chacun voudra se battre pour s'arroger le titre de chef de file et les privilèges qui s'y rattachent des mains de Jean-Pierre Fabre souvent critiqué par ses pairs de la C14 et de toute l'opposition. Depuis 2017, avec l'entrée du PNP sur la scène politique, le leadership de l'ancien disciple de Gilchrist Olympio semble vaciller. L'on peut s'attendre à des clashes au sein de la c14 et tout le reste de l'opposition. Quoiqu'il en soit, chaque camp est avisé. L'opposition

à travers la coalition C14 a déclaré avoir pris acte de la feuille de route. Le pouvoir, premier concerné est conscient de sa responsabilité dans la mise en œuvre des recommandations. Personne n'a le droit de prétexter une quelconque peccadille pour faire reporter les législatives. Il faut se concentrer sur l'essentiel.

Après les législatives on peut aborder les autres chantiers inscrits sur la feuille de route.■

THIBAUT

## Criminalité en 2018 au Togo : 211 faits criminels, 56 morts

**I**l est une évidence que ces dernières années, le Togo s'illustre en bon élève dans la sous-région en matière de lutte contre la criminalité sur toutes ses formes grâce au déploiement des forces de défense et de sécurité à des lieux stratégiques mais également grâce aux initiatives de réplique spontanées face aux tentatives d'actes criminels telle que l'opération "KOUDANLGOU 2018" menée du 15 au 18 mai dernier dans la partie Nord de la région des Savanes.

Néanmoins il existe toujours des poches de réseaux de criminels qui durant ces six mois écoulés ont orchestré 211 actes criminels ayant malheureusement arraché la vie à 56 personnes selon le rapport rendu public par le ministère de la sécurité et de la protection civile lors de son point de presse du vendredi 03 août dernier.

En effet selon ce rapport, il a été enregistré ce premier semestre 15 infractions de braquage et tentative de braquage avec comme bilan 03 morts dont un présumé braqueur abattu et 13 blessés. Quant à ce qui concerne le vol à main armée



Gal Yark Damehame,  
ministre de la Sécurité  
et de la Protection  
civile

et tentative de vol à main armée, il a été constaté 31 faits avec pour conséquences 6 morts, 17 blessés et 02 présumés voleurs interpellés. Les cas de meurtre ou lynchage et tentative de meurtre s'élève à 74 avec un lourd bilan en

terme de perte de vies humaines : 14 morts par lynchage dont 08 à Lomé, 17 meurtres à Lomé, 08 dans l'Ogou, 05 à Anié et 04 dans l'Avé et le Zio.

En outre, le même nombre de faits de cambriolage et tentative de cambriolage

c'est-à-dire 74 a été enregistré réparti comme suit : Lomé et ses environs ont connu le plus grand nombre 44 en tout dont 21 dans la préfecture d'Agoè-Nyivé. Au rang des infractions constituées en enlèvement et tentative d'enlèvement il a été dénombré 7 faits : 03 cas enregistrés à Anié dont un suivi d'assassinat, une tentative à Bassar où la victime a été blessée par arme à feu.

Il est à noter selon ce bilan que l'opération « KOUDANLGOU 2018 » déroulée du 15 au 18 mai 2018 dans la partie Nord de la région des savanes a permis de démanteler et mettre hors d'état de nuire les réseaux criminels opérant dans le quadrilatère Nayergou - Loko - Tchamouga - Tchamonga - Mandouri - Cinkassé. Par rapport au phénomène «

gaymen » qui a secoué l'actualité ces derniers mois, le ministère de la sécurité et de la protection civile affirme avoir interpellés dans les quartiers de Lomé 13 présumés « gaymen » béninois qui ont été remis à la police béninoise au nom des accords de coopération en matière de police criminelle qui lient le Togo et le Bénin.

Somme toute, ce tableau de la criminalité en cette première moitié 2018 reste un défi à relever pour les forces de sécurité car déjà une seule vie arrachée par braquage ou enlèvement est déjà de trop. Néanmoins, il incombe de féliciter tous les acteurs qui œuvrent pour le maintien de la paix et de la sécurité à poursuivre leurs efforts pour un résultat de zéro mort par infraction criminelle pour cette 2ème moitié de l'année.■

Alain Tchédre

## La France apporte son expertise au Togo dans la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes

**D**ans le cadre de la mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes (TCA), la Commission Nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre (CNLPAL) a organisé du 2 au 3 août 2018 à Lomé en collaboration avec des experts français, un séminaire d'identification des priorités nationales.

D'après le Centre pour la réduction de la violence armée, basé en Australie, chaque année, 500 000 personnes perdent la vie des suites de violences, dont 70 000 dans les zones en



conflit.

Selon ce même centre, le coût économique de la violence dans le monde se chiffre à 13% du PIB.

Selon l'expert français Eric Steinmyller, ces deux jours de séminaire ont permis de définir les secteurs prioritaires en vue d'apporter au Togo les expertises dans les domaines de la sécurité, de la douane et de la gendarmerie. Ces expertises

devront aider le pays à mieux lutter contre le trafic des armes.

Notons que l'organisation de la rencontre est en rapport avec le point 16 des objectifs de développement durable (ODD), axé sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable. A ce jour, indique Eric Steinmyller, 96 pays sur 193 que compte l'ONU ont ratifié le TCA.■

## Emplois entre 2000 et 2018: Le Togo bien placé en Afrique de l'Ouest

**A**u Togo, de 2000 à 2018, le taux d'emploi moyen est estimé à 77%, selon des statistiques de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ce taux remarquable, largement supérieur à la moyenne générale en Afrique Subsaharienne (66%) permet de hisser le Togo au premier rang des pays les plus pourvoyeurs d'emplois lorsqu'on fait une comparaison avec les autres Etats de la sous-région.

D'après l'OIT, à partir de l'année 2008, le taux d'emploi moyen est à la baisse dans la plupart des pays au Sud du Sahara. Cette contreperformance s'expliquerait en partie par la forte croissance démographique que connaissent ces pays sur la

période mentionnée.

Malgré ce résultat positif pour le Togo, le gouvernement sous la houlette du chef l'Etat Faure Gnassingbé continue de multiplier les efforts pour répondre efficacement à la question de l'emploi et de la formation des jeunes.

En plus des divers programmes et projets (Faiej, Pnper, Paiej-SP, Fnfi, Anvt, Profopej, Paipja), mis en route depuis une dizaine d'années au profit de la jeunesse, le gouvernement mise à présent sur la construction des centres de formation dans des domaines spécifiques qui permettront aux apprenants d'être directement opérationnel sur le marché de l'emploi une fois leur diplôme acquis. C'est le cas notamment avec l'IFAD

Suite à la page 7

Secteur des médias :

## Le bureau du CONAPP a échangé avec la HAAC sur les principaux enjeux

**I**ssu de l'Assemblée Générale du 18 mai 2018, le bureau du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) conduit par Arimyo TCHAGNAO son président, a été reçu, le lundi 6 août 2018 au siège de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Cette rencontre, présidée par M. Pitalounani T E L O U en présence des membres de l'institution, a été l'occasion pour le bureau du CONAPP de présenter ses civilités à l'instance de régulation des médias et surtout de recueillir les conseils de celle-ci pour mener à bien ses missions.

« La visite du nouveau bureau du CONAPP ce jour s'inscrit dans le cadre d'une tournée qu'elle a engagée

auprès des Institutions de la République et certaines structures et administrations de la place. Nous avons présenté à la

HAAC les membres de notre bureau et en retour, nous avons reçu beaucoup de conseils qui militent en faveur du bien-être de la

presse togolaise.

Nous avons profité pour échanger avec la HAAC sur les principaux enjeux qui concernent notre profession », a précisé le président du CONAPP à l'issue de la rencontre.

Les membres de la Haute Autorité et le bureau de l'organisation patronale ont ainsi évoqué l'adoption de la Convention collective des professionnels des médias qui pourra permettre à ces derniers de vivre décemment de leur métier, le renforcement de l'aide de l'Etat à la presse qui vient apporter de l'oxygène aux organes de presse, l'amélioration de la formation des acteurs des médias qui devra induire un travail qualitatif que les populations togolaises attendent de la presse et le regroupement des

organisations patronales pour plus d'efficacité.

Au sortir des échanges, le président du CONAPP s'est dit « marqué par l'enthousiasme qui a régné entre le président et les membres de la HAAC tout au long de la rencontre ». Quant aux échanges, ils ont été « chaleureux, conviviaux et fraternels ».

M. TCHAGNAO entend s'inspirer de la bonne entente observée au sein du collège des membres de la HAAC pour conduire ses missions à la tête du CONAPP.

A l'en croire, l'une d'elles est de parvenir à fédérer toutes les organisations patronales en une seule en vue de constituer un interlocuteur crédible auprès des partenaires. ■

Le service de presse / HAAC



Inclusion financière au Togo:

## Une feuille de route adoptée

**U**ne feuille de route sur l'inclusion financière au Togo a été validée le vendredi 3 août 2018 par les acteurs des services financiers impliqués dans les politiques d'inclusion financière. C'était au cours d'un atelier présidé par la Secrétaire d'Etat auprès du Président de la République chargée de l'inclusion financière et du secteur informel, Mazamesso Assih.

La rencontre a connu également la participation de la représentante du Fonds d'Équipement des Nations Unies (UNCDF) chargée du processus Making Access to financial services Possible (MAP) pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, Euphrasie Kuamé.

A la fin de l'atelier, Mazamesso Assih a déclaré qu'« avec la mise en route du Fonds de la Finance Inclusive (FNFI), le Togo s'est engagé dans la dynamique d'élaboration de la stratégie d'inclusion financière par la méthodologie du MAP ».

« Cette feuille de route va permettre de fixer les priorités qui sont celles du secteur de la micro finance, du secteur bancaire ce qui va contribuer également à un essor de l'inclusion financière et du secteur des assurances qui permettra de mettre en place des mécanismes de gestions de risques, et fixer des priorités pour permettre aux 40% restants de la population de pouvoir trouver le moyen ou le canal approprié pour leur participation dans l'inclusion financière », a-t-elle indiqué.

Selon elle, le but final est d'assurer l'accès au crédit, aux secteurs les plus défavorisés sur une période de 5 ans (2018-2022).

La méthodologie MAP « Making Access to financial services Possible » évoquée par la Secrétaire d'Etat est le document de base qui a servi à l'adoption de la feuille de route. Il a été conçu par les Nations Unies et vise à rendre accessibles les services financiers aux femmes et hommes exclus du système bancaire classique.

Le MAP s'appuie sur l'étude de la demande des services

financiers pour déterminer les besoins réels des populations afin d'y répondre par une offre adaptée dans le respect de la réglementation.

Notons enfin que la feuille de route a été élaborée avec

l'appui du Fonds d'équipement des Nations Unies et trace les pistes à suivre pour parvenir à l'accès facile des services financiers de bases aux populations. ■



Grâce au MIFA, 100 producteurs de Tagnamboul ont reçu un crédit de 95 millions FCFA

# Profanation des mosquées : Qui veut opposer la communauté musulmane aux autres communautés religieuses ?

**C'est avec toute une énergie que l'Union Musulmane du Togo (UMT) a condamné et dénoncé hier la profanation des mosquées, actes barbares et criminels perpétrés dans trois mosquées dans Lomé et ses environs.**

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier une mosquée non loin du camp des Forces d'Intervention Rapide (FIR) a été profanée puis incendiée par des individus pour le moment non identifiés. Le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Yark Daméhamé, accompagné de son collègue de la justice Puis Agbétomey une fois informés ont fait le déplacement sur les lieux du désastre.

Indigné par ces actes inciviques le ministre de la



sécurité et de la protection civile, a promis de traquer les présumés malfaiteurs où ils sont. « Ce sont des actes

ignobles », les a-t-ils qualifiés.

**A qui profite le crime ?**

Hasard de calendrier ou actes

bien planifiés ? En tout cas, ces actes interviennent au lendemain de la feuille de route de la CEDEAO censée permettre au Togo de sortir de la situation politique confuse née depuis Août 2017.

Au moment où presque toute la classe applaudit la feuille de route, on a l'impression que certains aimeraient voir le replonger dans la violence. L'envie d'une guerre de religion se cacherait-elle derrière ces profanations des lieux spirituels que sont les mosquées ? Nul n'a besoin de rappeler que le Togo est un pays laïc où cohabitent depuis toujours toutes les religions. S'en prendre aux mosquées vise tout

simplement à dresser la communauté musulmane contre les autres communautés religieuses. On est bien en droit de se poser la question de savoir qui a intérêt à ce que les communautés religieuses entrent en conflit ? Qu'est ce qui peut justifier un projet si lugubre et satanique.

Visiblement l'accalmie retrouvée ne fait pas plaisir à tout le monde. Susciter la colère des musulmans les monter contre l'autorité, tous les moyens sont bons pour faire basculer à nouveau le pays dans la violence. Inch allah la police et la gendarmerie retrouveront ces fous.■

La Rédaction

## Numérique : Contrôle de la qualité, concurrence, services mobiles, ... Cina Lawson se confie

**Contrôle de la qualité du service, concurrence, services mobiles... Alors que les deux opérateurs de téléphonie mobile du pays ont déployé leur réseau 4G en juillet, Jeune Afrique fait le point avec Cina Lawson, la ministre togolaise des Postes et de l'Économie numérique.**

Trois semaines après le lancement officiel de la 4G sur le réseau togolais de Moov, filiale de Maroc Telecom, c'était au tour de Togocel, l'opérateur public de téléphonie, qui fête cette année ses vingt ans, de procéder au lancement de son réseau.

« Lorsque nous avons signé avec les deux opérateurs, le 18 juin, pour leur octroyer la licence, ils se sont engagés sur notre cahier des charges qui leur donnait neuf mois pour lancer le service. Mais en fait, c'est allé bien plus vite, car ils avaient tout préparé en amont », s'est félicitée Cina Lawson, ministre togolaise des Postes et de l'Économie numérique, jointe au téléphone par Jeune

Afrique. Entretien.

**Jeune Afrique : Quels sont les leviers du gouvernement pour agir sur les prix du secteur des télécoms ?**

**Cina Lawson :** Au Togo, nous avons choisi de ne pas exercer de contrôle sur les prix, mais avons veillé à l'ouverture du marché à la concurrence, tout en tenant compte du fait que le marché, avec nos 7 millions d'habitants, reste limité, et que les opérateurs sont de plus en plus réticents à entrer sur ces petits marchés, car cela leur demande de lourds investissements.

Nous les incitons donc à partager leurs infrastructures, pour baisser les coûts, et à nouer des partenariats avec d'autres acteurs digitaux. Par exemple, le développement des services de santé en ligne ou des plateformes de streaming, cela permet aux opérateurs de diversifier leurs sources de rémunération, et donc de baisser leurs prix.

**Ces derniers mois, les sanctions à l'encontre des opérateurs de téléphonie pour des mauvaises qualités de réseau se sont multipliées en Afrique de l'Ouest, du Bénin à la Côte d'Ivoire en passant par le Niger. Une telle situation est-elle possible au Togo ?**

L'autorité togolaise de régulation est chargée de faire des audits annuels, qui mesurent notamment le taux

de couverture de l'opérateur et la qualité de son réseau, en termes de latence par exemple. Le dispositif prévoit qu'en cas de dysfonctionnement grave, et si l'opérateur n'a pas rétabli la situation dans le délai qui lui a été imparti, le régulateur a l'obligation de sanctionner – même si ça ne s'est jamais produit dans les faits.

**Vous avez pris l'engagement qu'aucun Togolais ne se trouvera à plus de 5 km d'un point d'accès à l'Internet haut débit d'ici à 2030. Cette promesse est-elle tenable ?**

Oui, je pense que ce sera même fait avant. D'ici trois ans, les opérateurs téléphoniques auront amélioré leur réseau pour

Suite à la page 8

Emplois entre 2000 et 2018:

## Le Togo bien placé en Afrique de l'Ouest

Suite de la page 5

d'élavagnon et de Barkoissi ainsi que le centre de formation aux métiers de la mer qui ouvrira ses portes à partir de la rentrée prochaine à l'Université de Lomé.

Pour rappel, l'Organisation internationale du travail, ou OIT, l'une des plus anciennes institutions du système des Nations Unis, est depuis 1946 une agence spécialisée dont la mission est de rassembler gouvernements,



Mme Victoire Dogbé, ministre en charge de l'Empli des jeunes

employeurs et travailleurs de ses États-membres dans le cadre d'une institution tripartite, en vue d'une action commune pour promouvoir les droits au travail. Elle encourage la

création d'emplois décents. En ce sens, elle est de fait, l'une des institutions les plus crédibles en matière de statistiques relatives à l'emploi.■

# Numérique : Contrôle de la qualité, concurrence, services mobiles, ... Cina Lawson se confie

Suite de la page 7

que leurs abonnés reçoivent au moins la 3G.

Mais mon engagement concerne aussi tous les efforts faits par les opérateurs Internet, car cela comprend aussi bien la 4G que les connexions filaires. Dans ce domaine, nous avons notamment déployé un réseau wifi public dans les hôpitaux et les universités du pays et mis en place un intranet dans les lycées



La ministre Cina Lawson

techniques.

Alors que le mobile banking

*se développe à grande vitesse et que les cryptomonnaies se multiplient, quelle est votre position sur la question ?*

Je vois leur développement comme une opportunité, même s'il faudra bien sûr déployer un arsenal réglementaire pour les accompagner. Il me semble que l'essor des cryptomonnaies va dans le même sens que l'un de nos chantiers prioritaires, la

dématisation des services. C'est un dossier sur lequel nous avons bien avancé : au Togo, on peut payer les impôts et les frais d'université, créer une entreprise ou percevoir les subventions agricoles sans se déplacer. La Poste a même lancé, le 15 mai, un compte épargne mobile rémunéré, à hauteur de 2 % - c'est une première dans l'Uemoa!

Source : JeuneAfrique.com



**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps  
DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS  
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

**& DANS LES AUTRES CITÉS.**

**LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.**

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS  
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM  
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

05 Aout 2017 - 05 Aout 2018 :

# Église du Ministère International Sauvons l'Humanité pour Jésus Christ (MISHJ) a fêté son 1er anniversaire

**C**rée en Août 2017 avec une vingtaine de personnes, l'église du Ministère International Sauvons l'Humanité pour Jésus Christ a soufflé sa toute première bougie ce dimanche 05 Août 2018 sur son nouveau site sis à Agoè Légbassito.



Ils sont estimés au jour d'hui à 30000 ces fidèles qui ont pris d'assaut le nouveau site de cette église pour célébrer en union avec le Seigneur Jésus Christ cet anniversaire.

Le pasteur prophète et Président fondateur de l'église Isaak DASYLVERA a saisi cette occasion pour encore prêcher la bonne nouvelle, guérir les malades

de façon miraculeuse et surtout donner la joie au cœur à ces fidèles déprimés, et désespérés.

Ils sont très nombreux ces hommes de Dieu qui revendiquent le nom de Jésus Christ, mais derrière ces pouvoirs mystiques que ces derniers détiennent, est cachée une autre face du diable. Par contre avec le Prophète DASYLVERA, les

témoignages fusent de partout. Les gens sont libérés de la sorcellerie grâce à la puissance du Dieu de ce prophète, les gens sont guéris des maladies grâce à un travail spirituel à fond de ce prophète. Il est le seul à détenir et à découvrir le secret des sorciers, et unique actuellement à déclarer la guerre aux sorciers.

Dans un témoignage M. ASSIOBO reconnu sous le nom de TINGOTINGO a affirmé : « Je suis un grand féticheur reconnu, actuel président de l'ordre des féticheurs du Togo et Chef spirituel du Vaudou qui est communément appelé HEBIESSO ou le dieu des tonnerres, mais malgré toutes mes puissances, j'ai fait confiance au Dieu du



Prophète, par ma foi, j'ai recouvré une parfaite santé grâce à ce Dieu, j'ai marché, j'ai jeté mes béquilles grâce à ce Dieu.»

Ce qui est aussi remarquable avec le prophète est aussi son esprit d'ouverture, il n'exclut aucune confession religieuse, musulman, chrétien, il se dit qu'il adore le même Dieu.

Cet anniversaire a été

marqué par la présence des chefs des cantons d'Agoè, de Zanguéra, de Kégué, d'Atikopé et de plusieurs responsables issus de diverses confessions religieuses.

Des artistes de haut rang à l'instar de KING MESSAN. A D A B A D I DJOBOKOU ont aussi pris part à cet anniversaire avec les chansons de louange et d'adoration envers le tout puissant Dieu de ce prophète.

Vivement que l'éternel lui accorde une longue vie et lui donne toujours cette force et cette puissance pour qu'il puisse continuer à sauver les âmes désespérées et à redonner vie à ceux qui l'ont perdue spirituellement.■

Cyrille Sablassou

## OPTION SANTE

## Des astuces pour arrêter de fumer

**R**emboursement des substituts nicotiques, augmentation du prix du tabac, prise de conscience... De nombreuses raisons poussent aujourd'hui les fumeurs à arrêter. La tabacologue Marion Adler nous aide à comprendre les difficultés qui entraînent les rechutes, et les moyens disponibles pour aider à la réussite de cette démarche.

Bien qu'il y ait eu 1 million de fumeurs en moins en France sur l'année 2017, la cigarette reste la première cause de mortalité évitable avec 73 000 décès par an. " C'est l'équivalent d'un crash d'avion de ligne par jour avec 200 passagers à bord ", illustre le médecin Marion Adler, tabacologue à l'Hôpital Antoine Béchère de Clamart (AP-HP), au service d'addictologie.

Fumer est une véritable addiction, c'est une maladie chronique dont les fumeurs dépendants sont victimes et non coupables. En effet, le tabac est assimilable à l'héroïne en termes de dépendance. " 95 % des fumeurs dépendants doivent fumer tous les jours. En comparaison, ce chiffre est de 20 % pour l'alcool ", détaille le docteur Adler. Selon ses chiffres, 70 % des fumeurs réguliers ont déjà cherché à arrêter, mais le processus de dépendance est un frein à la réussite de cette démarche.

#### La volonté suffit-elle à arrêter de fumer ?

Avant tout, il faut bien comprendre le mécanisme d'action de la nicotine, responsable de la dépendance. Cette molécule agit en quelques secondes et permet d'augmenter la vigilance (noradrénaline), la sensation de plaisir (sérotonine) et de satisfaction (dopamine). " Chez un fumeur, le cerveau ne sait plus produire seul ces endorphines, il faut alors qu'il réapprenne à les sécréter naturellement sans stimulation immédiate par la cigarette ", explique la tabacologue.

Aussi, se lever un matin et se dire qu'on ne touchera plus jamais une cigarette, c'est possible mais très compliqué. En effet, du jour au lendemain, le corps sera " en manque " de nicotine. L'envie de fumer sera très forte et résister deviendra difficile. Troubles de l'humeur, insomnie, irritabilité, frustration, colère, anxiété, difficultés de concentration, prise de poids, dépression... attendent les aspirants non-fumeurs. Logiquement, beaucoup finissent par reprendre. " Lorsque le patient



rechute, j'appelle ça une " réussite différée ", il faut toujours être optimiste. Il faut que la personne réapprenne la vie sans tabac, sans qu'elle en souffre ". En bref, donner au corps ce dont il a " besoin " pour en finir avec les symptômes physiques du manque. Des substituts nicotiques peuvent alors grandement aider.

#### Combiner les patchs avec les formes orales

Les traitements nicotiques de substitution (TNS) existent depuis 1992 sous diverses formes : patchs et formes orales (gommes, sprays, timbres, comprimés, inhalateurs).

Les patchs permettent de gérer le manque en continu tout au long de la journée et les formes orales, dites d'urgences, permettent de soulager une envie brutale de fumer. Contrairement aux idées reçues, il est fortement conseillé d'utiliser les deux. " Vous pouvez également fumer même en ayant un patch.

Dans l'absolu, vous serez surdosé en nicotine, comme lorsque vous fumez trop en soirée. Cela se traduit par des palpitations, des céphalées, la sensation de bouche " pâteuse ", la diarrhée, les nausées... ", détaille le docteur Marion Adler.

À noter qu'une femme enceinte peut, bien sûr, utiliser des substituts nicotiques. " Le plus important est qu'elle en sorte le plus vite possible de la cigarette pendant la grossesse ". Pour être conseillé sur les TNS, un pharmacien, un médecin, un tabacologue, ou encore une sage-femme peuvent aider.

#### Adapter les substituts nicotiques et les médicaments à chacun

La prescription de TNS, désormais remboursée, se fait en fonction de la consommation du patient, l'objectif étant qu'il soit sevré. S'il fume un paquet par jour, il commencera par un patch. Pour deux paquets, c'est donc 2 patchs qu'il devra mettre. " Que le patient fume des " lights ", cela ne change rien. Elles sont aussi toxiques que les cigarettes normales et la personne aspire généralement plus fort afin d'avoir la même dose de nicotine délivrée ", précise la tabacologue. La dose de nicotine sera ensuite diminuée lentement. " Je vais commencer à diminuer les patchs après 1 mois sans cigarette et si le patient est d'accord. Chez certains, je commence par exemple par un pré-sevrage en diminuant le nombre de cigarettes et en combinant avec des substituts nicotiques oraux avant d'arriver à l'utilisation du patch".

En 2e intention, il est également possible de prescrire des traitements médicamenteux (bupropion, Varénicline, ou cytisine) qui vont agir soit sur les récepteurs nicotiques, soit sur la production d'endorphines. Elle insiste grandement sur le fait d'adapter le traitement à chaque patient. Elle assimile l'arrêt du tabac à une jambe cassée : " Vous n'allez pas soigner votre jambe à la seule force de votre volonté. Il faut un plâtre et des béquilles à votre taille ".

#### La cigarette électronique, un allié de choix

Marion Adler utilise également la cigarette électronique comme un outil, même si ce n'est pas considéré comme un traitement. " Le but est que le goût soit agréable et que la

quantité de nicotine soit suffisante pour le patient ". Les études le montrent, la fumée de cigarette électronique comporte 95 % de substances nocives en moins. En effet, les liquides sont notamment composés de propylène glycol, substance permettant de faire de la fumée comme au théâtre ou dans les fêtes foraines, de glycérine, d'eau et d'arômes alimentaires.

Contrairement à la cigarette, la fumée des vapoteuses ne contient aucun mutagène, c'est-à-dire qu'elle ne modifie pas l'ADN des cellules et donc ne favorise pas le développement de cancer. Seule ombre au tableau, certains arômes entraîneraient la création de molécules plus toxiques que d'autres comme le diacétyl, l'acétoïne et l'acétyl propionyle. Le diacétyl est connu pour avoir provoqué des bronchiolites oblitérantes chez les employés d'usines de popcorn, où il était utilisé pour donner ce goût de beurre, comme l'explique MedecineNet.com. En France, la norme AFNOR interdit déjà le rajout de diacétyl dans les e-liquides.

Au même titre que les substituts nicotiques oraux disponibles en pharmacie, le but de la cigarette électronique est de délivrer de la nicotine aussi vite qu'une cigarette classique et également de proposer à l'utilisateur une expérience similaire en termes de goût, de geste et d'odeur. Les liquides contiennent des niveaux différents de nicotine de 18 mg/ml à 0 mg/ml, il est alors possible de réduire petit à petit sa dose de nicotine jusqu'à arriver à 0. Ainsi, selon les chiffres du baromètre santé 2016 (santé publique France), 41 % des utilisateurs de la cigarette électronique sont d'ex-fumeurs ayant trouvé une alternative efficace à la cigarette traditionnelle.

#### Quid du tabac à chauffer ?

L'ensemble des 4 000 composés toxiques que l'on respire en allumant sa cigarette est issu de la combustion du tabac. L'industrie du tabac a donc mis en place une nouvelle technologie au croisement entre la cigarette électronique et la cigarette, où le tabac n'est plus brûlé, mais chauffé à très hautes températures (environ 300 degrés contre 800

habituellement). Selon leurs études, la vapeur créée par ce dispositif serait similaire à celle des cigarettes électroniques en produisant 90 % à 95 % de substances toxiques en moins. Pour l'instant, seul le dispositif de Philippe Morris, l'IQuos pour "I quit Ordinary Smoking" (traduisez "j'arrête de fumer de manière ordinaire"), est disponible en France. Il devrait être suivi par "Glo", le produit de la British American Tobacco.

" C'est une invention de l'industrie du tabac qui doit trouver le produit futur qui remplacera la cigarette, en faisant croire aux gens qu'ils arrêteront de fumer ", s'insurge le médecin. " Il y a une résistance qui produit de la combustion à basse température, comme de la pyrolyse. Il y a brûlure identique du tabac, et donc les mêmes toxiques, mais sans doute juste un peu moins dosés ".

En effet, des chercheurs de l'Université de Lausanne ont trouvé des taux de substances nocives supérieurs aux chiffres annoncés : l'équivalent de 82 % de l'acroléine (substance très toxique et irritante) d'une cigarette normale, de 74 % du formaldéhyde et 50 % du benzaldéhyde. La fumée contenait également 3 fois plus d'acenaphtelène (un goudron), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et aussi du monoxyde de carbone (CO). Ce dispositif n'est donc absolument pas recommandé pour toute personne qui aimerait arrêter de fumer.

#### Hypnose, acupuncture.... Que faut-il en penser ?

Concernant les techniques " parallèles ", " l'hypnose ou l'acupuncture n'agissent pas sur le manque physique. Par ailleurs, aucune preuve scientifique n'a avancé le fait que ces disciplines aidaient à l'arrêt du tabac ", complète le docteur Marion Adler. Néanmoins, elles peuvent s'avérer utiles pour des personnes qui n'ont pas vraiment la volonté d'arrêter mais qui sont conscientes de l'intérêt d'un sevrage.

Ainsi, au même titre que chaque personne est différente, chacun pourra trouver une aide, un soutien, auprès des professionnels de santé et de tous les dispositifs qui existent afin de renforcer ses chances de réussir.■

Source: Top santé

# Présidentielle au Cameroun : Neuf candidats dont l'éternel Paul Biya

**A**près la publication de la liste des prétendants autorisés à se présenter en octobre, des opposants songent à s'unir face au chef de l'Etat sortant.

Neuf candidats, dont le président sortant Paul Biya, 85 ans dont trente-cinq au pouvoir, ont été retenus pour la présidentielle du 7 octobre au Cameroun, selon une liste publiée mardi 7 août par Elections Cameroon (ElecCam), l'organe chargé d'organiser ce scrutin.

Outre M. Biya, du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), les principaux candidats retenus sont Joshua Osih, du Social Democratic Front (SDF), principal

parti d'opposition, et Garga Haman Adji, de l'Alliance pour la démocratie et le développement (ADD), arrivé troisième lors de la dernière présidentielle, en 2011.

Seront également présentes des figures montantes de l'opposition, telles que l'avocat anglophone Akere Muna, investi par le Front populaire pour le développement (FPD), Maurice Kamto, du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), et Cabral Libii, du parti Univers. On retrouve aussi parmi les candidats Adamou Dam Njoya, de l'Union démocratique au Cameroun (UDC), Serge Espoir Matomba, du Peuple uni pour la rénovation sociale (PURS), et Frankline Ndifor Afanwi, du

Mouvement citoyen national camerounais (MCNC).

Au total, ElecCam avait reçu 28 dossiers de candidatures, dont 18 ont été rejetés, tandis qu'un candidat s'est désisté, selon l'organe chargé de l'organisation du scrutin.

## Un contexte de crise sécuritaire

Après la publication de cette liste, l'opposant Cabral Libii, connu pour sa présence active dans les médias et sur les réseaux sociaux, a appelé les autres candidats de l'opposition à une coalition pour un candidat unique. « Je lance un appel dès maintenant aux autres candidats de l'opposition pour que nous nous retrouvions très rapidement pour élaborer une

stratégie pour la sécurisation du vote » et procéder « à une primaire » qui désignera un candidat unique de la coalition d'opposition, a-t-il affirmé à la presse.

Selon un proche d'Akere Muna, celui-ci est en négociation avec d'autres opposants pour une telle coalition, mais plusieurs observateurs pensent qu'il sera difficile de parvenir à une candidature unique, chacun estimant être le mieux placé pour représenter l'opposition.

Le scrutin présidentiel se prépare dans un contexte de crise sécuritaire : dans le nord, où le groupe djihadiste nigérian Boko Haram reste actif ; dans l'est, où la menace de rebelles centrafricains est réelle ; et dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où les soldats font face quasi quotidiennement à des groupes séparatistes armés. ■

Source : Le Monde Afrique

# Au Bénin, un député soupçonné d'être un « baron » du trafic de médicaments

**A**ccusé d'avoir importé et vendu frauduleusement les produits d'un laboratoire indien, le député Mohamed Atao dénonce un procès politique.

Mohamed Hinnouho Atao vient de prendre une douche et s'assoit sur un lit de l'infirmerie de la prison civile de Cotonou, au Bénin. Nous sommes le mardi 26 juin. La chambre est sombre et le député, proche de l'opposition, s'aide d'une lampe torche pour fouiller dans les nombreux dossiers posés au pied du lit. A l'entrée, deux gardiens surveillent les allées et venues des visiteurs.

« Je ressens encore quelques douleurs, mais cela va beaucoup mieux », affirme-t-il d'une voix nasillarde. Mohamed Atao a été arrêté en mai, juste après son retour de Paris, où il s'était enfui fin décembre. D'abord molesté par des policiers dans le bureau d'un juge des libertés, il sera enfermé dans une chambre du service psychiatrique du Centre national hospitalier et universitaire de Cotonou, avant d'être déposé de force à la prison civile

Cela fait plus de trois mois que l' élu de 42 ans, ancien représentant pharmaceutique du laboratoire indien New Cesamex, basé en République démocratique du Congo (RDC), est placé sous mandat de dépôt pour importation de marchandises prohibées, exercice illégal en pharmacie, rébellion, violences et voie de fait. Il doit comparaître une nouvelle fois ce mardi 7 août, au tribunal de première instance de Cotonou, son immunité parlementaire ayant été levée deux semaines plus tôt.

Lors de sa première comparution, le 12 juin, c'est en fauteuil roulant que le député

s'était présenté au juge. Il avait plaidé non coupable. « C'est un procès politique. Tout le monde sait qu'il importe de manière légale des produits pharmaceutiques. Il a tous les documents administratifs », avait affirmé Alfred Bocovo, son avocat.

## Une pharmacie à ciel ouvert

Mohamed Atao et sa femme, Salamatu Karimou, ont longtemps été soupçonnés d'être des acteurs majeurs du trafic de médicaments et d'approvisionner, notamment, le marché Adjégonlè, cette pharmacie à ciel ouvert, au cœur de Cotonou, où se vendaient en toute illégalité des médicaments. Ce marché a été démantelé en février à la suite de l'opération « Pangea IX » menée par Interpol.

Mais aucune preuve n'a pu être établie jusqu'à ce que la police perquisitionne, en décembre 2017, des entrepôts appartenant au député suite à l'interpellation d'un véhicule chargé d'une importante quantité de médicaments à Akpakpa, le fief de Mohamed Atao. Près de 1 000 cartons de médicaments génériques du laboratoire New Cesamex y ont été saisis. Ils avaient été précommandés par des grossistes locaux, dont la Centrale d'achat des médicaments essentiels (CAME), une entité publique. « A l'époque, je revenais d'Inde, où j'étais allé me soigner pour des douleurs dorsales », précise Mohamed Atao en se perdant dans les dizaines de tampons d'entrée et sortie de son passeport

New Cesamex, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions, dispose d'une autorisation de mise sur le marché béninois et d'un visa commercial depuis

plusieurs années pour ses produits, principalement des antipaludéens et des antibiotiques. Problème, les médicaments trouvés dans les entrepôts du député n'ont pas pu être identifiés dans les bases de données de la douane. « On reproche à Mohamed Atao d'importer frauduleusement, d'entreposer et de vendre des médicaments sans être pharmacien. Au Bénin, il n'y a que les grossistes qui ont le droit d'importer des médicaments », résume un cadre du ministère de la santé qui a requis l'anonymat.

## Elu sous les couleurs du PRD

Mohamed Atao, présenté de manière subliminale par le président béninois, Patrice Talon, comme le « baron » du trafic de médicaments lors d'une conférence internationale sur les produits médicaux, en mai à Genève, s'est révélé au grand public à partir de 2007. L'homme d'affaires a alors 32 ans et s'appête à entrer en politique. A Akpakpa, la circonscription électorale la plus peuplée du Bénin, il gère déjà des œuvres caritatives et finance l'évacuation des eaux de pluies des rues inondées.

Le Parti du renouveau démocratique (PRD), qui vient de perdre la présidentielle avec Adrien Houngbédji (devenu depuis président de l'Assemblée nationale), l'investit alors candidat aux législatives. « Le parti avait besoin d'un nouveau souffle et surtout de beaucoup d'argent, explique un membre du PRD. On ne connaissait pas vraiment la source de sa richesse, mais on se doutait que ses activités avaient un lien avec la vente de médicaments. » ■

Source : Le Monde



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion  
Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**  
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de Rédaction**  
PETCHEZI Fabrice  
Alain TCHEDRE  
Prosper AWIH  
Dick MESSAN (Stagiaire)  
Cyrille SABLASSOU

**Correcteur**  
S. Didier  
**Infographie**  
JPB

**Adresse**  
Route du Contournement CEDEAO,  
Agoè Démakpoè, non loin des rails  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 42 83 46  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
Direct Sprint  
**Tirage**  
1000 exemplaires



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Tu es Jeune Libre et Dynamique, que fais tu de tes vacances? Rejoins nous à welcome Holidays pour vivre. Un show musical avec des artistes talentueux, des jeux et tombolas pour gagner de divers lots....

Viens et tu repartiras avec pleins de surprises agréables.

*Le samedi 18 août à 15h  
Au collège protestant de Lomé*

# LES PRIX BAISSENT

**Les carnets de factures normalisées  
avec TVA / sans TVA**

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

**La planche de vignettes**

~~10 000 FCFA~~ **2 700 FCFA**



**FEDERER POUR BATIR**  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)